

PLAN DE QUARTIER DU SCEX

1:500

Homologué par le Conseil d'Etat  
en séance du 27 septembre 1989

Droit de sceau: Fr. 30.-

L'atteste:

Le chancelier

*[Signature]*



SION le 18 mai 1987  
modifié le 7 avril 97

TOITURE

± 000 = 50903

Homologué par le Conseil d'Etat

en séance du 13 MAI 1998

Droit de sceau: Fr. 50.-

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:

*[Signature]*



COMPLEMENT D'IMPLANTATION

Approuvé par le Conseil municipal  
le 24 juillet 1997

Le Président:

François Mudry

Le Secrétaire:

Maurice Sartorelli



Ce complément d'implantation a également  
été approuvé par le Conseil général, lors de  
sa séance du 14 octobre 1997

